

RCS : VIENNE Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00434 Numéro SIREN : 414 884 288 Nom ou dénomination : A2C AUTOMOBILES

Ce dépôt a été enregistré le 24/04/2020 sous le numéro de dépôt B2020/002074

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/002074**
n° de gestion : **1997B00434**
n° SIREN : **414 884 288 RCS Vienne**

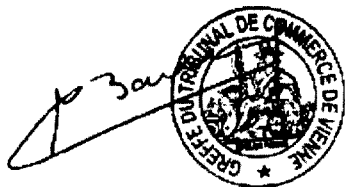
Le greffier du Tribunal de Commerce de Vienne certifie avoir procédé le 24/04/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A2C AUTOMOBILES - Société à responsabilité limitée
rue de Revollon 38150 Chanas -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



719505

Désignation de l'entreprise : Société SARL A2C AUTOMOBILES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise Rue de Revollon 38150 CHANAS		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 41488428800013		Néant ☐	

		Exercice N clos le, 30 09 2019		N-1 30 09 2018		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)	AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
	Frais de développement *	CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	4 593		
	Fonds commercial (1)	AH	AI	2 143 762	2 143 762	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	Terrains	AN	AO	67 595		
	Constructions	AP	AQ	137 692	28 131	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	116 339	15 933	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	173 487	23 546	
Immobilisations en cours	AV	AW				
Avances et acomptes	AX	AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
	Autres participations	CU	CV	559	550	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	92 993	91 927	
	Autres titres immobilisés	BD	BE			
	Prêts	BF	BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	17 531	17 531	
	TOTAL (II)	BJ	BK	2 370 276	2 321 379	
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	33 956	28 418
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
Produits intermédiaires et finis		BR	BS			
Marchandises		BT	BU	4 051 137	3 526 999	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW			
CRÉANCES		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	830 711	803 060
		Autres créances (3)	BZ	CA	1 437 896	1 542 249
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	23 743	10 084	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	83 096	13 963	
	TOTAL (III)	CJ	CK	6 460 540	5 924 773	
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Ecart de conversion actif* (VI)	CN		2 426	
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	8 833 242	8 246 153

Renvois : (1) Dont droit au bail	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	0	(3) Part à plus d'un an :	CR	182 984
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société SARL A2C AUTOMOBILES

Néant ☐ *

				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :61.6...0.00.....)	DA		616 000	616 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		4 150	4 150
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		52 132	52 132
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH		(208 320)	(792 733)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		484 000	584 414
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL		947 962	463 962
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		2 869 193	3 029 314
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV		1 368 746	1 313 037
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		2 863 135	2 731 803
	Dettes fiscales et sociales	DY		661 972	563 620
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA		63 693	124 936
	Produits constatés d'avance (4)	EB		58 542	16 333
Compte régul.	TOTAL (IV)	EC		7 885 280	7 779 042
	Ecart de conversion passif * (V)	ED			3 148
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		8 833 242	8 246 153
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC			
	{ Ecart de réévaluation libre	ID			
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		7 249 625	6 929 340
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		2 193 042	2 286 222

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société SARL A2C AUTOMOBILES

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	27 219 322	FB	44 500	FC	27 263 822	29 148 539	
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF			
		FG	2 676 480	FH	220	FI	2 676 700	2 634 085	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	29 895 802	FK	44 720	FL	29 940 522	31 782 624	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	344	2 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	54 704	29 573	
	Autres produits (1) (11)					FQ	41	2	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	29 995 612	31 814 199	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	24 594 822	27 491 080	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(553 203)	(762 778)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	300 430	310 964	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	23 527	(14 038)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 551 090	2 327 341	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	771 390	636 506	
	Salaires et traitements*					FY	1 196 458	1 105 170	
	Charges sociales (10)					FZ	444 649	387 716	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	31 771	26 876	
						GB			
						GC	20 291		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GD			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	14 021	14 319	
	Autres charges (12)					GF	29 395 246	31 523 156	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GG	600 366	291 043	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GH			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GI			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GJ			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GK	1 504	1 600	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GL			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GM	145	333 700	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GN			
	Différences positives de change					GO	23 116	53 757	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GP			
Total des produits financiers (V)						GQ	24 766	389 057	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GR			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GS	87 017	89 285	
	Différences négatives de change					GT	32 833	13 437	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GU			
Total des charges financières (VI)						GV	119 850	102 723	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GW	(95 083)	286 335	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							505 282	577 377	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

4

COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2019

Page 7

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société SARL A2C AUTOMOBILES

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	16 853	6 771
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	16 853	6 771
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	5 600	935
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	5 600	935
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	11 253	5 836
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	32 535	(1 200)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	30 037 230	32 210 027
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	29 553 230	31 625 613
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	484 000	584 414
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP	49 562	66 087
	{ - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	54 704	29 573
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	31 275	22 231
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 6 376 obligatoires A9 24 899			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
Cf état annexe		5 600		16 852
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Société SARL A2C AUTOMOBILES

Rue de Revollon

38150 CHANAS

ANNEXE DU 01/10/2018 AU 30/09/2019

BONNET & ASSOCIÉS

47 Avenue Général Leclerc

Espace 47 - BP 345

38200 VIENNE

04 74 78 32 32

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 8 833 242.39 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 29 940 522.42 Euros et dégageant un bénéfice de 483 999.93 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société A2C Automobiles détient 51% des titres de la société Espagnole JAGUI RENT A CAR. La Valeur brute de cette participation est de 2 501 581€.

Au 30.09.2017, il a été enregistré une provision pour dépréciation à hauteur de 100% des titres soit 2 501 581€. Au 30.09.2019 cette provision n'a pas été reprise.

Il a aussi été enregistré au 30.09.17 une dépréciation à hauteur de 820 000€ pour l'avance en compte courant de jagui.

Au 30.09.2019, la situation de la filiale a conduit à maintenir les dépréciations antérieures.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Continuité de l'exploitation

Les comptes clos au 30.09.2019 ont été arrêtés selon le principe de continuité de l'exploitation en tenant compte de l'activité de la société en ce début d'exercice 2019/2020 ainsi que des moyens de financement de son exploitation.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 11 748 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	11 748
Total	11 748

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 181 018		5 756
Terrains	67 595		
Constructions sur sol propre	157 924		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	123 096		7 688
Installations générales agencements aménagements divers	108 817		60 281
Matériel de transport	3 600		2 121
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	71 083		3 747
TOTAL	532 114		73 838
Autres participations	2 594 058		1 075
Prêts, autres immobilisations financières	17 531		
TOTAL	2 611 589		1 075
TOTAL GENERAL	5 324 721		80 669

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			2 186 774	2 186 774
Terrains			67 595	67 595
Constructions sur sol propre			157 924	157 924
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			130 784	130 784
Installations générales agencements aménagements divers			169 098	169 098
Matériel de transport			5 721	5 721
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			74 830	74 830
TOTAL			605 952	605 952
Autres participations			2 595 133	2 595 133
Prêts, autres immobilisations financières			17 531	17 531
TOTAL			2 612 664	2 612 664
TOTAL GENERAL			5 405 390	5 405 390

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	37 256	1 163		38 419
Terrains	67 595			67 595
Constructions sur sol propre	129 793	7 899		137 692
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	107 163	9 176		116 339
Installations générales agencements aménagements divers	87 278	11 175		98 453
Matériel de transport	3 600	348		3 948
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	69 076	2 010		71 087
TOTAL	464 505	30 608		495 113
TOTAL GENERAL	501 761	31 771		533 532

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 163				
Constructions sur sol propre	7 899				
Instal.techniques matériel outillage indus.	9 176				
Instal.générales agenc.aménag.divers	11 175				
Matériel de transport	348				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 010				
TOTAL	30 608				
TOTAL GENERAL	31 771				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	2 501 581				2 501 581
Sur comptes clients	182 984	20 291			203 275
Autres provisions pour dépréciation	820 000				820 000
TOTAL	3 504 565	20 291			3 524 856
TOTAL GENERAL	3 504 565	20 291			3 524 856
Dont dotations et reprises d'exploitation		20 291			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	92 993	0	92 993
Autres immobilisations financières	17 531		17 531
Clients douteux ou litigieux	207 334	24 350	182 984
Autres créances clients	826 652	826 652	
Personnel et comptes rattachés	744	744	
Impôts sur les bénéfices	13 915	13 915	
Taxe sur la valeur ajoutée	143 917	143 917	
Groupe et associés	1 734 743	0	1 734 743
Débiteurs divers	364 576	364 576	
Charges constatées d'avance	83 096	83 096	
TOTAL	3 485 502	1 457 251	2 028 251

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 222 662	2 222 662		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	646 531	227 491	419 040	
Emprunts et dettes financières divers	1 356 614	1 140 000	216 614	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 863 135	2 863 135		
Personnel et comptes rattachés	175 488	175 488		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	117 069	117 069		
Taxe sur la valeur ajoutée	285 051	285 051		
Autres impôts taxes et assimilés	84 363	84 363		
Groupe et associés	12 132	12 132		
Autres dettes	63 693	63 693		
Produits constatés d'avance	58 542	58 542		
TOTAL	7 885 280	7 249 626	635 654	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	100 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	164 160			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	100.0000	6 160			6 160

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds de commerce CHANAS	1 784 762			1 784 762	
Fonds de commerce MIONS	359 000			359 000	
Total	2 143 762			2 143 762	

Un test de dépréciation a été réalisé sur la valeur des fonds de commerce de la manière suivante :

Nombre de véhicule VO et VN vendu multiplié par la marge nette de remise en état et coût de transport

+ Valeur du fond concernant l'atelier calculé entre 35 et 50 % du CA TTC de cette activité

+ Avantage économique des emplacements immobiliers.

Il en est ressorti qu'aucune dépréciation de ceux-ci n'est à constater.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Site internet + Logiciels + Licences	33 012	20.00
Logiciel Lovgo	10 000	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agenc. et Aménag. Terrains	Linéaire	10 ans
Constructions	Linéaire	20 ans
Matériel et Outillage	Linéaire	1 à 10 ans
Agenc. et Aménag. Divers	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 ans
Matériel de bureau et info.	Linéaire	3 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées selon leur coût d'acquisition
Les frais de remise en services ainsi que les frais de transports ont été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	8 367
Autres créances	162 774
Total	171 141

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	29 620
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	924 482
Dettes fiscales et sociales	254 966
Autres dettes	16 148
Total	1 225 216

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	83 096
Total	83 096
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	58 542
Total	58 542

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Voir Page 11 le détail des nantissements du fond de commerce et autres engagements relatifs au prêts et concours bancaires

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		896 730
Crédits-Baux	41 730	
Gage de stock à hauteur de 50% de l'avance	285 000	
Gage de stock à hauteur de 100% de l'avance	570 000	
Total (1)		896 730

Engagements financiers :

Nous vous rappelons également que M.CARRER a fait un abandon de compte courant au 31.03.2010 pour un montant de 400 000 euros avec clause de retour à meilleure fortune, consenti sans limitation de durée.

Lors de l'exercice clos le 31.03.2014, un remboursement partiel de l'abandon de compte courant avait été fait à M. CARRER pour 230 000 euros.

Lors des exercices clos le 31.03.2015, le 30.09.2016, le 30.09.2017, 30.09.2018 et le 30.09.2019, le résultat n'a pas permis de faire un remboursement complémentaire de cet abandon.

La Société L2C gestion a consenti au 30.09.18 un abandon en compte courant pour un montant de 333 700 euros avec clause de retour à meilleure fortune.

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				215 705	215 705
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				77 433	77 433
- dotations de l'exercice				43 042	43 042
Total				120 475	120 475
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				119 177	119 177
- exercice				63 102	63 102
Total				182 279	182 279
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				23 374	23 374
Total				23 374	23 374
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				18 356	18 356
Total				18 356	18 356

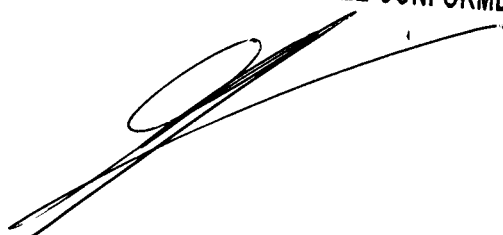
Liste des filiales et participations
(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quota-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - JAGUI RENT A CAR SL - Participations détenues entre 10 et 50 % B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A	4 304	3 005 899	51.00	2 501 581		1 734 743		968 999	18 682	

Nantissement de fonds de Commerce et autres engagements relatifs aux prêts et concours bancaires
de la société A2c Automobiles

	Garanties / concours bancaires	Garanties / Prêt MT	K restant dû
ARKEA BANQUE E&I	Cauton personnelle et solidaire M. CARRER à hauteur de 200 K€	Nantissement FDC	19 K€
BP AURA	Cauton 105 K€	Nantissement FDC + BPI France + caution M. CARRER	198 K€
BPI France		Garantie BPI France Retenue de garantie 5% ADI M. CAREER	135 K€
HSBC France	Acte de cautionnement en garantie de tous engagements de M. CARRER à hauteur de 150 K€	Cauton Personnelle et solidaire de Mr. CARRER à hauteur maxi de 400 K€ Contre garantie BPI France 60% NANTISSEMENT FDC EN RANG UTILE PARI PASSU AVEC BANQUES POPULAIRES DES ALPES POUR LA SOMME DE 425 K€	203 K€
LCL	Cauton personnelle et solidaire de M. CARRER à hauteur de 494 K€		
CASRA	Cauton personnelle et solidaire de M. CARRER à hauteur de 95 K€		
BANQUE PALATINE	Cauton solidaire de L2C GESTION à hauteur de 150 K€		
BP AURA	Cauton personnelle et solidaire M. CARRER à hauteur de 50 K€	Nantissement FDC	92K€

COPIE CERTIFIÉE CONFORME





MAZARS & SEFCO

**EURL A2C AUTOMOBILES
30, rue de Revollon**

38150 CHANAS

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS**

Exercice clos le 30/09/2019

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

A l'associée unique de l'EURL A2C AUTOMOBILES

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'EURL A2C AUTOMOBILES relatifs à l'exercice clos le 30 Septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société A2C AUTOMOBILES à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Votre société a procédé, au 30 septembre 2017, à la dépréciation des titres et d'une partie de l'avance faite à sa filiale, la société JAGUI RENT A CAR.
Au 30 Septembre 2019, nous nous sommes assurés que les dépréciations effectuées antérieurement étaient toujours justifiées et qu'il n'y avait pas lieu d'en constater de nouvelles.
- L'essentiel de l'actif immobilisé net de votre société est constitué d'un fonds de commerce qui n'est pas amorti.
Au 30 Septembre 2019 nous nous sommes assurés de l'absence de perte de valeur de ce dernier en retenant la méthode de valorisation exposée dans l'annexe des comptes annuels.
- Les comptes annuels ont été établis selon le principe de la continuité de l'exploitation.
Nous nous sommes assurés du bien-fondé du maintien de ce principe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents adressés à l'associée unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons toutefois que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnés dans le rapport de gestion.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

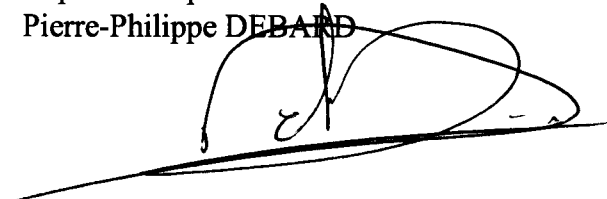
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

Fait à Chasse-sur-Rhône et Valence, le 21 Janvier 2020.

COMMISSARIAT FINANCES REVISION

Représentée par

Pierre-Philippe DEBAARD



MAZARS & SEFCO

Représentée par

Matthieu VERNET



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2015 12			Exercice N-1 30/09/2014 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations en déduction	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	43 012	38 419	4 593		4 593	
	Fonds commercial (1)	2 143 762		2 143 762	2 143 762		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	67 595	67 595				
	Constructions	157 924	137 692	20 232	28 131	7 899	28.08
	Installations techniques, matériel et outillage	130 784	116 339	14 445	15 933	1 488	9.34
	Autres immobilisations corporelles	249 649	173 487	76 162	23 546	52 616	223.46
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	2 502 140	2 501 581	559	550	9	1.64
	Créances rattachées à des participations	92 993		92 993	91 927	1 066	1.16
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	17 531		17 531	17 531		
Total II		5 405 390	3 035 113	2 370 276	2 321 379	48 897	2.11
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	33 956		33 956	28 418	5 538	19.49
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	4 051 137		4 051 137	3 526 999	524 138	14.86
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 033 986	203 275	830 711	803 060	27 650	3.44
	Autres créances	2 257 896	820 000	1 437 896	1 542 249	104 353	6.77
Comptes de régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	23 743		23 743	10 084	13 660	135.47
	Charges constatées d'avance (3)	83 096		83 096	13 963	69 133	495.12
	Total III	7 483 815	1 023 275	6 460 540	5 924 773	535 766	9.04
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)		2 426		2 426		2 426	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		12 891 631	4 058 389	8 833 242	8 246 153	587 090	7.12

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

0
182 984

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2019 12	Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 616 000)	616 000	616 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	4 150	4 150		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	52 132	52 132		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	208 320	792 733	584 414	73.72
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	484 000	584 414	100 414	17.18
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	947 962	463 962	484 000	104.32
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	647 987	712 205	64 218	9.02
	Concours bancaires courants	2 221 205	2 317 108	95 903	4.14
	Emprunts et dettes financières diverses	1 368 746	1 313 037	55 709	4.24
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 863 135	2 731 803	131 332	4.81
	Dettes fiscales et sociales	661 972	563 620	98 352	17.45
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	63 693	124 936	61 243	49.02
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	58 542	16 333	42 208	258.42
	Total IV	7 885 280	7 719 042	106 238	1.37
	Ecarts de conversion passif (V)		3 148	3 148	100.00
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	8 833 242	8 246 153	587 090	7.12

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

7 249 625

7 779 042

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1 30/09/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	27 219 322	44 500	27 263 822	29 148 539		1 884 716	6.47
Production vendue de biens							
Production vendue de services	2 676 480	220	2 676 700	2 634 085		42 615	1.62
Chiffre d'affaires NET	29 895 802	44 720	29 940 522	31 782 624		1 842 101	5.80
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			344	2 000		1 656	82.81
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			54 704	29 573		25 131	84.98
Autres produits			41	2		39	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			29 995 612	31 814 199		1 818 587	5.72
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			24 594 822	27 491 080		2 896 258	10.54
Variation de stock (marchandises)			553 203	762 778		209 575	27.48
Achats de matières premières et autres approvisionnements			300 430	310 964		10 534	3.39
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			23 527	14 038		37 565	267.60
Autres achats et charges externes *			2 551 090	2 327 341		223 749	9.61
Impôts, taxes et versements assimilés			771 390	636 506		134 884	21.19
Salaires et traitements			1 196 458	1 105 170		91 288	8.26
Charges sociales			444 649	387 716		56 933	14.68
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			31 771	26 876		4 895	18.21
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			20 291			20 291	
Dotations aux provisions							
Autres charges			14 021	14 319		298	2.08
Total des Charges d'exploitation (II)			29 395 246	31 523 156		2 127 910	6.75
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			600 366	291 043		309 323	106.28
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2019	Exercice N-1 30/09/2018	Ecart N / N-1	
	12	12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	1 504	1 600	96	5.98
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	145	333 700	333 555	99.96
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change	23 116	53 757	30 641	57.00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	24 766	389 057	364 291	93.63
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	87 017	89 285	2 269	2.54
Différences négatives de change	32 833	13 437	19 396	144.34
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	119 850	102 723	17 127	16.67
2. Résultat financier (V-VI)	95 083	286 335	381 458	133.21
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	505 282	571 377	72 095	12.49
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	16 853	6 771	10 081	148.89
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	16 853	6 771	10 081	148.89
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 600	935	4 665	499.11
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	5 600	935	4 665	499.11
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	11 253	5 836	5 416	92.80
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	32 535	1 200	33 735	NS
Total des produits (I+III+V+VII)	30 037 230	32 210 027	2 172 797	6.75
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	29 553 230	31 625 613	2 072 383	6.55
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	484 000	584 414	100 414	17.18

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

49 562 66 087

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Société SARL A2C AUTOMOBILES

Rue de Revillon

38150 CHANAS

ANNEXE DU 01/10/2018 AU 30/09/2019

BONNET & ASSOCIÉS

47 Avenue Général Leclerc

Espace 47 - BP 345

38200 VIENNE

04 74 78 32 32

Commissariat Finances Révision
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 8 833 242.39 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 29 940 522.42 Euros et dégageant un bénéfice de 483 999.93 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société A2C Automobiles détient 51% des titres de la société Espagnole JAGUI RENT A CAR. La Valeur brute de cette participation est de 2 501 581€.

Au 30.09.2017, il a été enregistré une provision pour dépréciation à hauteur de 100% des titres soit 2 501 581€. Au 30.09.2019 cette provision n'a pas été reprise.

Il a aussi été enregistré au 30.09.17 une dépréciation à hauteur de 820 000€ pour l'avance en compte courant de jagui.

Au 30.09.2019, la situation de la filiale a conduit à maintenir les dépréciations antérieures.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Continuité de l'exploitation

Les comptes clos au 30.09.2019 ont été arrêtés selon le principe de continuité de l'exploitation en tenant compte de l'activité de la société en ce début d'exercice 2019/2020 ainsi que des moyens de financement de son exploitation.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 11 748 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	11 748
Total	11 748

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	2 181 018		5 756
Terrains	67 595		
Constructions sur sol propre	157 924		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	123 096		7 688
Installations générales agencements aménagements divers	108 817		60 281
Matériel de transport	3 600		2 121
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	71 083		3 747
TOTAL	532 114		73 838
Autres participations	2 594 058		1 075
Prêts, autres immobilisations financières	17 531		
TOTAL	2 611 589		1 075
TOTAL GENERAL	5 324 721		80 669

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			2 186 774	2 186 774
Terrains			67 595	67 595
Constructions sur sol propre			157 924	157 924
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			130 784	130 784
Installations générales agencements aménagements divers			169 098	169 098
Matériel de transport			5 721	5 721
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			74 830	74 830
TOTAL			605 952	605 952
Autres participations			2 595 133	2 595 133
Prêts, autres immobilisations financières			17 531	17 531
TOTAL			2 612 664	2 612 664
TOTAL GENERAL			5 405 390	5 405 390

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	37 256	1 163		38 419
Terrains	67 595			67 595
Constructions sur sol propre	129 793	7 899		137 692
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	107 163	9 176		116 339
Installations générales agencements aménagements divers	87 278	11 175		98 453
Matériel de transport	3 600	348		3 948
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	69 076	2 010		71 087
TOTAL	464 505	30 608		495 113
TOTAL GENERAL	501 761	31 771		533 532

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 163				
Constructions sur sol propre	7 899				
Instal.techniques matériel outillage indus.	9 176				
Instal.générales agenc.aménag.divers	11 175				
Matériel de transport	348				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 010				
TOTAL	30 608				
TOTAL GENERAL	31 771				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	2 501 581				2 501 581
Sur comptes clients	182 984	20 291			203 275
Autres provisions pour dépréciation	820 000				820 000
TOTAL	3 504 565	20 291			3 524 856
TOTAL GENERAL	3 504 565	20 291			3 524 856
Dont dotations et reprises d'exploitation		20 291			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	92 993	0	92 993
Autres immobilisations financières	17 531		17 531
Clients douteux ou litigieux	207 334	24 350	182 984
Autres créances clients	826 652	826 652	
Personnel et comptes rattachés	744	744	
Impôts sur les bénéfices	13 915	13 915	
Taxe sur la valeur ajoutée	143 917	143 917	
Groupe et associés	1 734 743	0	1 734 743
Débiteurs divers	364 576	364 576	
Charges constatées d'avance	83 096	83 096	
TOTAL	3 485 502	1 457 251	2 028 251

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 222 662	2 222 662		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	646 531	227 491	419 040	
Emprunts et dettes financières divers	1 356 614	1 140 000	216 614	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 863 135	2 863 135		
Personnel et comptes rattachés	175 488	175 488		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	117 069	117 069		
Taxe sur la valeur ajoutée	285 051	285 051		
Autres impôts taxes et assimilés	84 363	84 363		
Groupe et associés	12 132	12 132		
Autres dettes	63 693	63 693		
Produits constatés d'avance	58 542	58 542		
TOTAL	7 885 280	7 249 626	635 654	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	100 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	164 160			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	100.0000	6 160			6 160

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds de commerce CHANAS	1 784 762			1 784 762	
Fonds de commerce MIONS	359 000			359 000	
Total	2 143 762			2 143 762	

Un test de dépréciation a été réalisé sur la valeur des fonds de commerce de la manière suivante :

Nombre de véhicule VO et VN vendu multiplié par la marge nette de remise en état et coût de transport

+ Valeur du fond concernant l'atelier calculé entre 35 et 50 % du CA TTC de cette activité

+ Avantage économique des emplacements immobiliers.

Il en est ressorti qu'aucune dépréciation de ceux-ci n'est à constater.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Site internet + Logiciels + Licences	33 012	20.00
Logiciel Lovgo	10 000	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agenc. et Aménag. Terrains	Linéaire	10 ans
Constructions	Linéaire	20 ans
Matériel et Outillage	Linéaire	1 à 10 ans
Agenc. et Aménag. Divers	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 ans
Matériel de bureau et info.	Linéaire	3 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées selon leur coût d'acquisition
Les frais de remise en services ainsi que les frais de transports ont été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	8 367
Autres créances	162 774
Total	171 141

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	29 620
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	924 482
Dettes fiscales et sociales	254 966
Autres dettes	16 148
Total	1 225 216

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		83 096
Total		83 096
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		58 542
Total		58 542

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Voir Page 11 le détail des nantissements du fond de commerce et autres engagements relatifs au prêts et concours bancaires

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		896 730
Crédits-Baux	41 730	
Gage de stock à hauteur de 50% de l'avance	285 000	
Gage de stock à hauteur de 100% de l'avance	570 000	
Total (I)		896 730

Engagements financiers :

Nous vous rappelons également que M.CARRER a fait un abandon de compte courant au 31.03.2010 pour un montant de 400 000 euros avec clause de retour à meilleure fortune, consenti sans limitation de durée.

Lors de l'exercice clos le 31.03.2014, un remboursement partiel de l'abandon de compte courant avait été fait à M. CARRER pour 230 000 euros.

Lors des exercices clos le 31.03.2015, le 30.09.2016, le 30.09.2017, 30.09.2018 et le 30.09.2019, le résultat n'a pas permis de faire un remboursement complémentaire de cet abandon.

La Société L2C gestion a consenti au 30.09.18 un abandon en compte courant pour un montant de 333 700 euros avec clause de retour à meilleure fortune.

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				215 705	215 705
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				77 433	77 433
- dotations de l'exercice				43 042	43 042
Total				120 475	120 475
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				119 177	119 177
- exercice				63 102	63 102
Total				182 279	182 279
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				23 374	23 374
Total				23 374	23 374
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				18 356	18 356
Total				18 356	18 356

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - JAGUI RENT A CAR SL - Participations détenues entre 10 et 50 % B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A	4 304	3 005 899	51.00	2 501 581		1 734 743		968 999	18 682	

Nantissement de fonds de Commerce et autres engagements relatifs aux prêts et concours bancaires
de la société A2c Automobiles

	Garanties / concours bancaires	Garanties / Prêt MT	K restant dû
ARKEA BANQUE E&I	Cauton personnelle et solidaire M. CARRER à hauteur de 200 K€	Nantissement FDC	19 K€
BP AURA	Cauton 105 K€	Nantissement FDC + BPI France + caution M. CARRER	198 K€
BPI France		Garantie BPI France Retenue de garantie 5% ADI M. CAREER	135 K€
HSBC France	Acte de cautionnement en garantie de tous engagements de M. CARRER à hauteur de 150 K€	Cauton Personnelle et solidaire de Mr. CARRER à hauteur maxi de 400 K€ Contre garantie BPI France 60% NANTISSEMENT FDC EN RANG UTILE PARI PASSU AVEC BANQUES POPULAIRES DES ALPES POUR LA SOMME DE 425 K€	203 K€
LCL	Cauton personnelle et solidaire de M. CARRER à hauteur de 494 K€		
CASRA	Cauton personnelle et solidaire de M. CARRER à hauteur de 95 K€		
BANQUE PALATINE	Cauton solidaire de L2C GESTION à hauteur de 150 K€		
BP AURA	Cauton personnelle et solidaire M. CARRER à hauteur de 50 K€	Nantissement FDC	92K€

A2C AUTOMOBILES
Société à responsabilité limitée au capital de 616 000 euros
Siège social : Rue de Revollon
38150 CHANAS
414 884 288 RCS VIENNE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 JANVIER 2020

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 septembre 2019

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2019 s'élevant à 483 899,93 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	483 899,93 euros
Au compte Report à nouveau pour absorption des pertes antérieures	208 319,51 euros
Solde	275 580,42 euros
A la réserve légale à concurrence du 1/10 ^{ème} du capital social	9 468,00 euros
Solde	266 112,42 euros

En totalité au compte « Autres réserves ».

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance

